

**20**  
**TERRE**  
**DE JEUX**  
**24**

**FOIRE**  
**AUX QUESTIONS**  
**TERRE DE JEUX**  
**2024**



TERRE DE JEUX 2024  
EST UN LABEL DE PARIS 2024



Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels



# FAQ – TERRE DE JEUX 2024

## QU'EST-CE QUE LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif (fédérations, clubs) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux.

Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

## COMMENT OBTENIR LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

En candidatant en ligne sur le site [terredejeux.paris2024.org](https://terredejeux.paris2024.org)

La procédure a été pensée pour être simple et rapide.

## QUE DEMANDE-T-ON AUX COLLECTIVITÉS QUI OBTIENDRONT LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les collectivités labellisées s'engagent à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport. Les actions auxquelles s'engagent les collectivités sont adaptées à leur taille et à leurs moyens : des actions simples pour les plus petites communes, des actions plus élaborées pour les régions par exemple.

Ces actions s'articulent autour de trois objectifs :

- **Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population**  
Par exemple : organiser une zone de retransmission des compétitions pendant les Jeux de Tokyo accessible aux personnes à mobilité réduite.
- **Mettre plus de sport dans le quotidien** : à l'école, dans la rue, etc.  
Par exemple : organiser des séances de sport à destination des élus et agents de la collectivité.
- **Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire**  
Par exemple : désigner un référent Paris 2024 dans la collectivité, diffuser les informations sur Paris 2024 dans les supports de communication de la collectivité.

## QU'EST-CE QUE PARIS 2024 OFFRIRA AUX LABELLISÉS TERRE DE JEUX 2024 ?

Les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » pourront, pour la première fois dans l'histoire des Jeux :

- Bénéficier d'une identité visuelle exclusive et d'outils de communication pour s'associer aux Jeux, dès 2019.
- Profiter du coup de projecteur des Jeux pour promouvoir leur territoire.
- Avoir un accès privilégié aux informations, outils et événements des Jeux.
- Entrer dans la communauté Terre de Jeux 2024 et partager bonnes pratiques et conseils avec les autres labellisés.
- Candidater pour intégrer la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux qui pourront accueillir des délégations étrangères pendant la durée de l'Olympiade 2020-2024.

## **DES COLLECTIVITÉS PEUVENT-ELLES SE REGROUPER POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE COMMUNE ?**

Non, les collectivités sont invitées à déposer des candidatures individuelles.

Les projets communs, co-portés avec d'autres acteurs, seront encouragés et valorisés dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.

## **COMMENT CANDIDATER POUR ÊTRE RÉFÉRENCÉ COMME CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX ?**

Être Centre de Préparation aux Jeux (CPJ), c'est être référencé dans un catalogue qui sera mis à disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et 184 Comités Nationaux Paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre référencé et venir s'entraîner en France, à leur convenance, durant l'Olympiade 2020-2024.

- Pour se porter candidates, les collectivités doivent passer par la plateforme [terredejeux.paris2024.org](https://terredejeux.paris2024.org) et cocher la case « Je souhaite candidater pour être CPJ », avant le 30 novembre 2019.
- Elles renseignent les caractéristiques techniques des équipements sportifs proposés, ainsi que certaines informations concernant les services d'accueil des délégations mis à disposition (hébergement, restauration, transport, sécurité, etc.).
- En juillet 2020, lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, le catalogue des CPJ sera transmis aux 206 Comités Nationaux Olympiques et aux 184 Comités Nationaux Paralympiques.
- Les Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques seront libres de choisir où ils souhaitent envoyer leurs athlètes, sur quelle période et sur quelle durée. Les centres de préparation qui seront visités par les athlètes seront donc déterminés par la décision libre et autonome des CNO et CNP des différents pays, suivant les infrastructures et les services proposés dans le catalogue.

## **QUEL EST LE DÉLAI D'OBTENTION DU LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?**

Les premières labellisations auront lieu à l'automne 2019.

Ensuite, elles se feront sur un rythme régulier au fil des candidatures, avec un délai d'instruction de quelques semaines entre le dépôt de la candidature et la réponse sur l'obtention ou non du label.

## **À PARTIR DE QUAND POURRA-T-ON UTILISER LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?**

Dès l'obtention de leur labellisation, les collectivités recevront un kit de communication leur expliquant comment utiliser l'identité exclusive du label.

## **UNE PETITE STRUCTURE A-T-ELLE LA POSSIBILITÉ DE CANDIDATER AU LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?**

Oui, le label Terre de Jeux 2024 est accessible à toutes les collectivités et à tous les acteurs du mouvement sportif en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quels que soient leur taille et leurs moyens.

## **COMMENT S'EFFECTUE L'INSTRUCTION DU DOSSIER ?**

Les candidatures sont reçues et traitées par le Comité d'Organisation de Paris 2024.

## **SUITE À L'OBTENTION DU LABEL TERRE DE JEUX 2024, LA COLLECTIVITÉ A-T-ELLE LE DROIT D'UTILISER L'EMBLÈME PARIS 2024 ?**

La marque Paris 2024 est protégée et est à l'usage exclusif du Comité d'Organisation, des territoires hôtes et des partenaires commerciaux.

Tous les labellisés pourront utiliser le label Terre de Jeux 2024 et ainsi faire vivre le projet localement.

L'usage de ce label est soumis à un guide d'usage qui définit les conditions d'usage comme l'impossibilité de faire coexister ce label avec une marque commerciale non-partenaire de Paris 2024.

## **PAR LA SUITE, EST-IL POSSIBLE DE MODIFIER LES ENGAGEMENTS PRIS AU MOMENT DE LA CANDIDATURE ?**

Chaque année, les labellisés recevront des informations relatives aux programmes et actions proposés par Paris 2024.

Les labellisés pourront s'informer sur les programmes qu'ils se sont engagés à soutenir et alerter les équipes de Paris 2024 s'ils rencontrent des difficultés pour tenir leurs engagements de candidature.

## **JUSQU'À QUAND SERA-T-IL POSSIBLE D'UTILISER LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?**

Le label Terre de Jeux 2024 est octroyé jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques, en septembre 2024.

## **LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 PEUT-IL ÊTRE RETIRÉ ?**

Paris 2024 se réserve le droit de suspendre l'utilisation du label en cas de mauvais usage ou si une utilisation frauduleuse était notifiée.